

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 28 novembre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifce Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le leader du gouvernement,

Le 24 octobre dernier, le député de Nelligan me questionnait sur le nombre de dossiers du Québec en attente au ministère fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, en incluant la ventilation par catégorie et programme d'immigration.

En annexe, vous trouverez les données demandées en date du 13 octobre 2023.

À noter que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas d'informations sur le nombre d'années des dossiers en attente de traitement du côté fédéral. Cette question doit être posée directement à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Veuillez accueillir, Monsieur le Leader du gouvernement, mes salutations distinguées,

La ministre,



Christine Fréchette

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Tableau 1: Nombre de personnes ayant une demande de résidence permanente à IRCC par catégorie ou programme d'immigration permanente au 13 octobre 2023

	Nb. Pers. ^a
Immigration économique	34 600
Travailleurs qualifiés	23 700
Gens d'affaires	10 800
<i>Investisseurs</i>	9 700
<i>Entrepreneurs</i>	500
<i>Travailleurs autonomes</i>	600
Autres catégories économiques ¹	100
Regroupement familial	38 400
Réfugiés et personnes en situation semblable	36 400
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	3 100
<i>Réfugiés pris en charge par l'État</i>	900
<i>Réfugiés parrainés</i>	2 200
Réfugiés reconnus sur place ²	33 300
Autres immigrants³	13 000
Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19 (PSDAPC)	800
Autres immigrants excluant le PSDAPC	12 200
Ensemble de l'immigration	122 400

a. Cet inventaire comprend les personnes ayant une demande potentielle de résidence permanente, les personnes ayant une demande de résidence permanente en traitement et les personnes ayant une confirmation de résidence permanente ou un visa, mais qui ne sont pas encore admises.

1. Comprend les personnes admises en vertu du Programme des aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.
2. Comprend leurs personnes à charge à l'étranger.
3. Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public ou dans le PSDAPC.